



Langues anciennes / Langues modernes

Quelle place pour les langues de l'Antiquité ?

On ne comprend pas toujours l'intérêt qu'un élève du XXI^e siècle peut retirer de l'enseignement des Langues et Cultures de l'Antiquité, si l'on garde de cet enseignement une représentation - qui heureusement tend à disparaître - caractérisée par la dichotomie d'un apprentissage morpho-syntaxique complexe d'un côté et, de l'autre, l'étude de la civilisation que l'on traitait souvent sous forme d'exposés, l'ennui et l'obsolescence étant les substances « agrégatives » de l'ensemble.

La question qui est posée : quelle plus-value aujourd'hui peut apporter cet enseignement, s'inscrit dans une interrogation plus générale, celle de savoir quelle formation nous devons donner aux jeunes pour qu'ils puissent affronter le monde de demain.

Les enjeux actuels

Ce monde est celui de **l'innovation** : le temps est venu de développer dans notre enseignement cette valeur partout recherchée pour répondre aux défis à venir.

Ce monde est celui de **la mobilité** : le temps est aussi venu d'ancrer l'éducation d'aujourd'hui dans les échanges européens et les cultures de la méditerranée. La « mondio-citoyenneté » et la diversité culturelle sont une réalité.

Ce monde est celui d'un **nouveau citoyen** : notre système éducatif doit le former, en développant les compétences intellectuelles et culturelles qui le rendront capable d'inscrire sa destinée dans ce monde : le temps est donc venu de « **déscolastiquer** » l'enseignement pour faire entrer l'humain dans le monde des savoirs, en les décroissant car la vie à l'extérieur de l'école n'est pas cloisonnée. Si l'humanisme se conçoit comme un projet pour épanouir l'homme, ces cultures de l'Antiquité, comme celles d'aujourd'hui, savent donner toutes ses chances à l'avenir des valeurs humaines. Les Anciens appelaient **humanitas** cette formation qui faisait de l'homme un être rationnel, équilibré et capable d'adapter ses connaissances à la diversité des situations.

Enfin, pour relever ces défis, notre école de la République se doit **d'être performante** : ces langues de l'Antiquité ont un rôle spécifique à jouer dans la réussite scolaire.

Les atouts des Langues et Cultures de l'Antiquité

L'enseignement des Langues et Cultures de l'Antiquité fait partie des disciplines considérées comme le fer de lance de l'innovation : on s'est mis à « enseigner autrement » le latin et le grec en proposant des projets qui réunissent les équipes pédagogiques, en promouvant une démarche de recherche pour développer des compétences d'initiative et d'autonomie, en recourant à des pratiques innovantes, faisant émerger la tradition sous la modernité ou bien au contraire dessinant les traits de la modernité dans un usage passé, comme le montrent les contributions mises en ligne.

Dans la préparation « à la mobilité européenne et à l'intensification des échanges internationaux », le latin a une carte maîtresse à jouer, son atout linguistique. Les langues romanes en effet, issues du latin parlé dans la Romania de l'ancien empire romain, ont pour nom le français, l'espagnol, l'italien, le portugais, le roumain, le romanche (langue parlée dans certains cantons suisses), le catalan et le provençal. Elles représentent aujourd'hui 200 millions de locuteurs sur un espace européen très proche de cette ancienne Romania, et plus de 500 millions dans le monde depuis leur essaimage vers les Amériques. Étudier le latin, c'est donc bénéficier d'une appropriation facile des codes linguistiques de ces langues modernes, car si leur prononciation a pu prendre des couleurs différentes, leur charpente générale en revanche est restée quasi inchangée.

D'autre part et surtout, dans la mesure où elles expriment le premier rapport au monde de notre ancêtre linguistique l'indo-européen, ces langues de l'Antiquité apportent une clé immédiate pour ouvrir aux élèves la porte du Sens, celui du rapport de l'homme au monde. Chaque mot latin ou grec en effet contient en lui la mémoire de ce premier geste de l'homme ouvrant ainsi les portes de l'humanité, premier pas vers l'humanisme. Ce patrimoine est le socle culturel européen dont nous avons aujourd'hui besoin pour pouvoir construire ensemble cet avenir humaniste : un socle culturel qui concerne les arts et les Lettres, mais aussi les idées, la philosophie, la politique et les sciences.

Au collège, le décret du 11 juillet 2006 – décret du *Socle Commun de Connaissances et de Compétences* – a marqué un tournant décisif dans la didactique, une mutation profonde dans les pratiques pédagogiques car il invite à se placer du point de vue de l'élève dans la transmission des savoirs. Ce changement de regard conduit à rechercher une cohérence entre les disciplines, une continuité dans le parcours scolaire de l'élève, une réponse aux interrogations qu'il se pose lui-même, sur son avenir d'homme et de citoyen dans le monde. Les mots, les phrases, les textes anciens ont vocation à assurer cette continuité, cette cohérence et cette culture de l'homme.

La culture humaniste « permet aux élèves d'acquérir tout à la fois le sens de la continuité et de la rupture, de l'identité et de l'altérité ». Les œuvres anciennes traduites permettent de découvrir un patrimoine littéraire et artistique, de comprendre le fondement des différents genres et d'apprécier leur renouvellement. A tous les niveaux de la scolarité, ce patrimoine est l'objet et le sujet d'un enseignement auquel les programmes accordent de plus en plus de place, depuis la Sixième, avec l'étude des textes fondateurs de l'Antiquité et la lecture d'extraits d'Homère, d'Ovide ou de Virgile, jusqu'au lycée, avec les Enseignements d'exploration (EE) « Langues et cultures de l'Antiquité au carrefour de l'Europe ». Au même titre que notre patrimoine architectural, les œuvres anciennes, en version traduite ou en version originale, sont dotées de la faculté de ranimer constamment la mémoire de ce passé ; elles constituent notre patrimoine commun, à l'image de ces statues du dieu Janus *bifrons*, tournées vers le passé pour mieux nous aider à maîtriser les défis d'aujourd'hui et de demain.
Monique Legrand, IA-IPR (site des langues anciennes de l'académie de Versailles, 2011)

Les langues anciennes ont vocation à être mises en résonance et en perspective avec les langues modernes

« Le détour par le latin permet d'assurer aux élèves la maîtrise du français, qui seule permet de penser et de s'exprimer avec vigueur, exactitude et nuance. Tous les autres apprentissages dépendent de celui-là, et d'abord l'apprentissage de soi-même, celui de la vie en société et celui du métier de citoyen », écrit Michel Zink, professeur au Collège de France.

Le renforcement de la maîtrise du français par les langues anciennes, notamment le latin ?

Cet argument souvent répété n'est pas un faux argument, comme le démontre Heinz Wisman. La fréquentation d'un système linguistique différent, flexionnel comme celui du latin, incite à un travail d'analyse fine, facilité par le fait qu'en latin les différences entre les formes sont clairement marquées.

Le latin a vocation à faire réfléchir sur la langue française, en permettant une autre approche de la langue, comme système, par comparaison raisonnée des continuités et des ruptures avec les langues anciennes devenues « langues mortes ». L'interrogation porte sur les différentes activités à mettre en œuvre pour aider les élèves à consolider leurs connaissances de la langue française et à pallier leurs lacunes.

Comment le travail sur le latin ou le grec, qui amène les élèves à réaliser de constants va-et-vient d'une langue à l'autre lors d'activités multiples et variées, occasionne-t-il des approches du lexique, de la grammaire et de l'orthographe, nouvelles et spécifiques, propres à aider les élèves dans l'acquisition de la langue française ?

Le lien entre l'apprentissage de la langue latine et l'enrichissement de la pratique que l'élève peut avoir de la langue française est fortement rappelé dans les programmes, qu'il s'agisse de l'acquisition du lexique ou des acquisitions grammaticales.

Notre langue maternelle française est une entité linguistique devenue indépendante de ses origines latines. Certes, mais la connaissance de ses origines facilite son écrit et surtout la lecture des textes abstraits : par la maîtrise du lexique abstrait et des structures syntaxiques complexes.

Le latin est remarquable, on le sait, pour sa clarté et sa concision, comme le rappelle si bien le poète français Yves Bonnefoy :

« Avec les ablatifs absolus, les propositions infinitives, les participes futurs, on pouvait contracter dans un mot, ou une structure dense, second degré de l'esprit, ce que le français n'eût exprimé qu'en le dénouant. Loin de les affaiblir, ce resserrement me semblait aller plus intimement aux relations signifiantes; et découvrir ainsi, bien que de façon voilée, quelque chose d'une intériorité inimaginée (d'une substance) du fait verbal. » (*L'arrière-pays*, Genève/Paris, Skira/Flammarion, « Les sentiers de la création », 1972, 1982 pour l'édition de poche, p. 96).

Langues à flexion, en effet, dissociant donc la place du mot dans la phrase et sa fonction, elles déjouent et déroutent les attentes syntaxiques. Cet aspect relativement ingrat est, on le sait, un facteur d'abandon, il a contribué à l'image d'une discipline très exigeante et rébarbative.

Mais nombre d'élèves soulignent en même temps que cette singularité constitue, quoi qu'il en coûte, une expérience précieuse : ils ont le sentiment d'une plus-value irremplaçable pour la formation radicale de l'intelligence, qui est affrontée en permanence au déchiffrement de l'altérité ; de plus, devant associer dans la phrase des éléments distants pour faire sens, devant oser rapprocher ce qui est lointain, l'intelligence y est sollicitée pour développer sa nature propre (*inter-legere* : cueillir en traversant la distance).

Principes et méthodes

La pratique de la lingua Romana au service du français dont elle est la langue mère doit certainement être davantage structurée et organisée dans les classes de LCA. Le lien entre l'apprentissage de la langue latine et l'enrichissement de la pratique que l'élève peut avoir de la langue française est fortement rappelé dans les programmes, qu'il s'agisse de l'acquisition du lexique ou des acquisitions grammaticales. La langue latine présente cette particularité d'être à la fois très proche de la nôtre par son lexique et étrange par ses structures.

A travers la connaissance de mécanismes linguistiques différents, les élèves opèrent un retour sur leur propre langue et sur les langues européennes qu'ils étudient au lycée, afin de mieux les maîtriser. L'enseignement des LCA est ainsi pour les élèves l'occasion de s'engager dans une autre approche de la langue française et des LV. Le professeur cherche à faire découvrir les faits linguistiques et à les mettre en regard avec ceux de la langue française ou d'autres langues européennes. Qu'il s'agisse du lexique ou de la grammaire, les caractéristiques de notre langue des langues romanes, d'autres langues indo-européennes aussi, s'éclairent par leur mise en perspective avec celles des langues de l'Antiquité. Les élèves découvrent ainsi que les langues grecque et latine ne sont pas « mortes » mais au contraire vivaces au travers de leurs prolongements de façon privilégiée et multiple. L'observation du fonctionnement des langues latine et grecque, l'examen comparé du lexique, de la syntaxe, de la morphologie, le regard réflexif sur le langage qu'induisent ces pratiques, les aide à comprendre, à connaître, et à apprendre sa propre langue mais aussi la plupart des langues enseignées dans le second degré.

L'étude du système linguistique des langues latine et grecque place les élèves devant des problèmes réflexifs complexes, dont la résolution aide à l'acquisition de compétences fondamentales et d'attitudes intellectuelles transférables dans de nombreux autres contextes (analyse mise en perspective, induction déduction etc.)

L'enseignement des LCA permet de prendre conscience en les mettant en perspective, du fonctionnement des systèmes linguistiques du français et des langues étrangères, notamment européennes romanes mais aussi germanique et anglo-saxonne.

Les élèves latinistes ou hellénistes sont conscients des atouts qu'offre la singularité de cette discipline, par rapport aux langues vivantes notamment. Ils ont en particulier le sentiment très répandu

que l'étymologie fréquemment pratiquée est un déclencheur décisif pour un autre rapport à la langue maternelle : la curiosité pour les états anciens de la langue française, pour la perception des niveaux de langue ; la capacité à réduire l'inconnu grâce à l'étymologie ; le sentiment aussi de réduire le fossé avec l'adulte cultivé, déjà dans la compréhension ;

Il reste à mieux tirer parti de cet atout, en le valorisant pour faire adhérer à l'aspect plus ingrat :

- en rationalisant cet apprentissage, pour lui ôter son caractère souvent décousu, accumulatif, peu progressif (les nouveaux programmes du collège proposent une progression) ;
- en en faisant progressivement une propédeutique consciente à la réflexion sur toute langue : les élèves souhaitent y être initiés ;
- en l'articulant solidement et souplement sur l'étude de la langue française, du collège à la classe terminale.

Il convient de s'engager dans une autre approche de la langue française par la médiation des comparaisons de traductions.

Erasme écrit à un ami en 1497 : « *On ne connaît les choses que par le moyen des mots ; celui qui n'a pas de puissance de langage sera nécessairement myope, halluciné et délirant dans son jugement sur les choses* ».

La connaissance de la langue française, dans une confrontation permanente, doit ainsi être un objectif affiché pour chaque séance.

C. Klein, P.Soler – Rapport 2011 du groupe lettres de l'IGEN, extrait.